

ARRETE MUNICIPAL N° 2025_030 (1/2) AUTORISATION CIRCULATION ET TRAVAUX VOIRIE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales Articles L.2212.1, L.2212.2, L.2213.1 à L.2213.6.
- Vu le Code de la Route – Article R411-8.
- Vu le code pénal,
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière,
- Vu la demande d'arrêté de la Société OMEXOM EVREUX, TSA 70011 69134 DARDILLY Cedex, représentée par Cyrille ROBIN
- Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité et la commodité sur les voies publiques pendant la durée des travaux sur la RD71 au 47 rue de l'Ancienne Abbaye 27120 JOUY-SUR-EURE

ARRETE

ARTICLE 1 : Sur la RD71 au 47 rue de l'Ancienne Abbaye à Jouy-sur-Eure à partir du **29 septembre 2025** et jusqu'à la fin des travaux :

- La route sera barrée le **lundi 29 septembre au vendredi 03 octobre 2025**
- Entre le 29 septembre et le 03 octobre 2025, une signalisation avec sens prioritaire et pose de K16 sera installée par Société OMEXOM EVREUX et/ou ses sous-traitants afin de garantir la sécurité des usagers
- L'accès à la RD71 rue de l'Ancienne Abbaye sera interdit à la circulation et aux stationnements poids lourds « PL » et véhicules légers « VL »
- Si nécessaire, un itinéraire de déviation sera mis en place par la Société OMEXOM EVREUX et/ou ses sous-traitants
- Le stationnement de tous véhicules, autres que ceux de la Société OMEXOM EVREUX et/ou ses sous-traitants sera interdit aux abords immédiats du chantier.
- Les engins et les matériaux de la Société OMEXOM EVREUX et/ou ses sous-traitants seront autorisés à stationner aux abords du chantier.
- **L'accès aux véhicules de secours, de services, des riverains et des piétons devra être assuré en permanence**
- Le chantier sera isolé en permanence des espaces réservés aux personnes et des portions de chaussée non affectées par les travaux.
- Les signalisations réglementaires d'approche, de position, de fin de prescription seront mises en place par la Société OMEXOM EVREUX et/ou ses sous-traitants sans interruption du début et jusqu'à la fin des travaux raccord de bitume compris.
- L'ensemble des dispositifs sera éclairé pendant la nuit par un nombre suffisant de lanternes pour être visible en toutes circonstances.
- La vitesse sera limitée à 30 km/heure

ARTICLE 2 : Conformément à la loi, un coordinateur de sécurité sera désigné selon la nature du chantier.

ARTICLE 3 : Itinéraire de déviation :

- Des barrières et signalétiques au niveau des intersections des voies communales et routes départementales seront mises en place par la Société OMEXOM EVREUX et/ou ses sous-traitants
- Une signalétique déviation poids lourds « PL » devra être installée à l'intersection de la RD 71 et la RD 63 et la déviation par RD 63
- Une signalétique déviation poids lourds « PL » devra être installée à l'intersection de la RD 71 et la RD 57 et la déviation par la RD 57
- Une signalétique déviation véhicules légers « VL » devra être installée à l'intersection de la RD 71 et la rue des Vignes de la Ruelle et la rue des Masures

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR

ARTICLE 4 : La Société OMEXOM EVREUX, TSA 70011 69134 DARDILLY Cedex, représentée par Cyrille ROBIN, et/ou ses sous-traitants devront respecter les prescriptions de la permission de voirie du service de gestion voirie d'Evreux Portes de Normandie n° 2025/PV/289, à l'arrêté départemental « autorisation de voirie 25-AV-0490. L'entreprise consultera les concessionnaires des réseaux EDF (SIEGE). Toutes les précautions seront prises pour la préservation des canalisations. L'entreprise devra faire le nécessaire auprès des TRANSPORTS URBAIN si la ligne de bus est impactée par les travaux.

ARTICLE 5 : Les dispositions définies par le présent arrêté, prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 1 ci-dessus et pendant toute la durée des travaux qui ne devront pas dépasser les autorisations du présent arrêté.

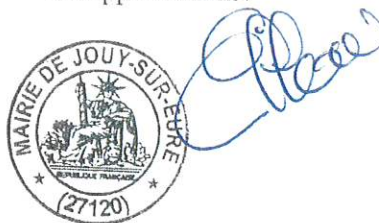
ARTICLE 6 : L'entreprise doit prévenir la mairie, 48 heures à l'avance, du jour et de l'heure du commencement des travaux en indiquant le nom et les coordonnées téléphoniques du responsable, et doit obligatoirement se conformer à cet arrêté.

ARTICLE 7 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Préfecture de l'Eure
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Pacy-sur-Eure
- OMEXOM EVREUX

Fait à Jouy sur Eure, le 26 septembre 2025

Le Maire,
Philippe ALLAIN

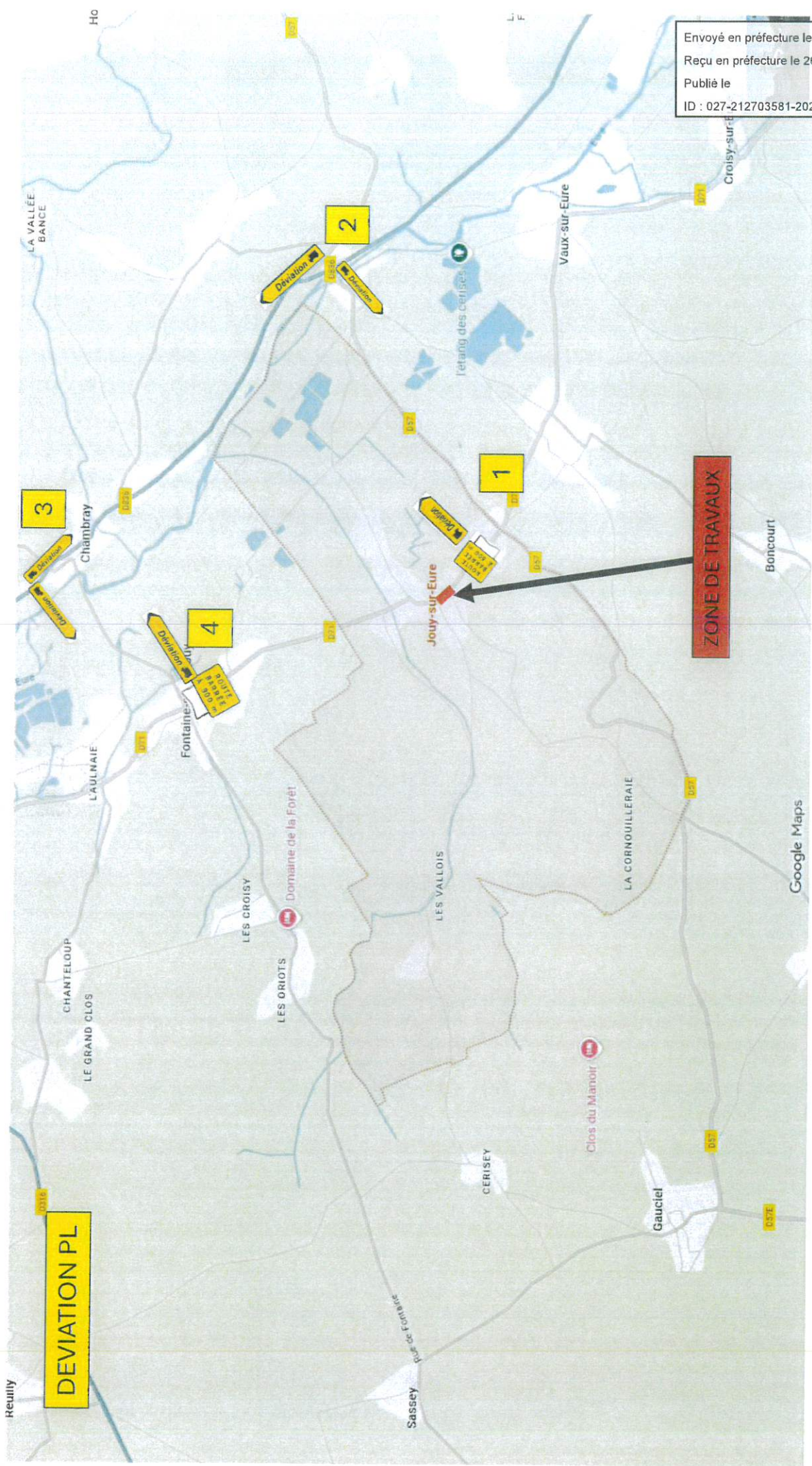


Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR



Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le
ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR

1

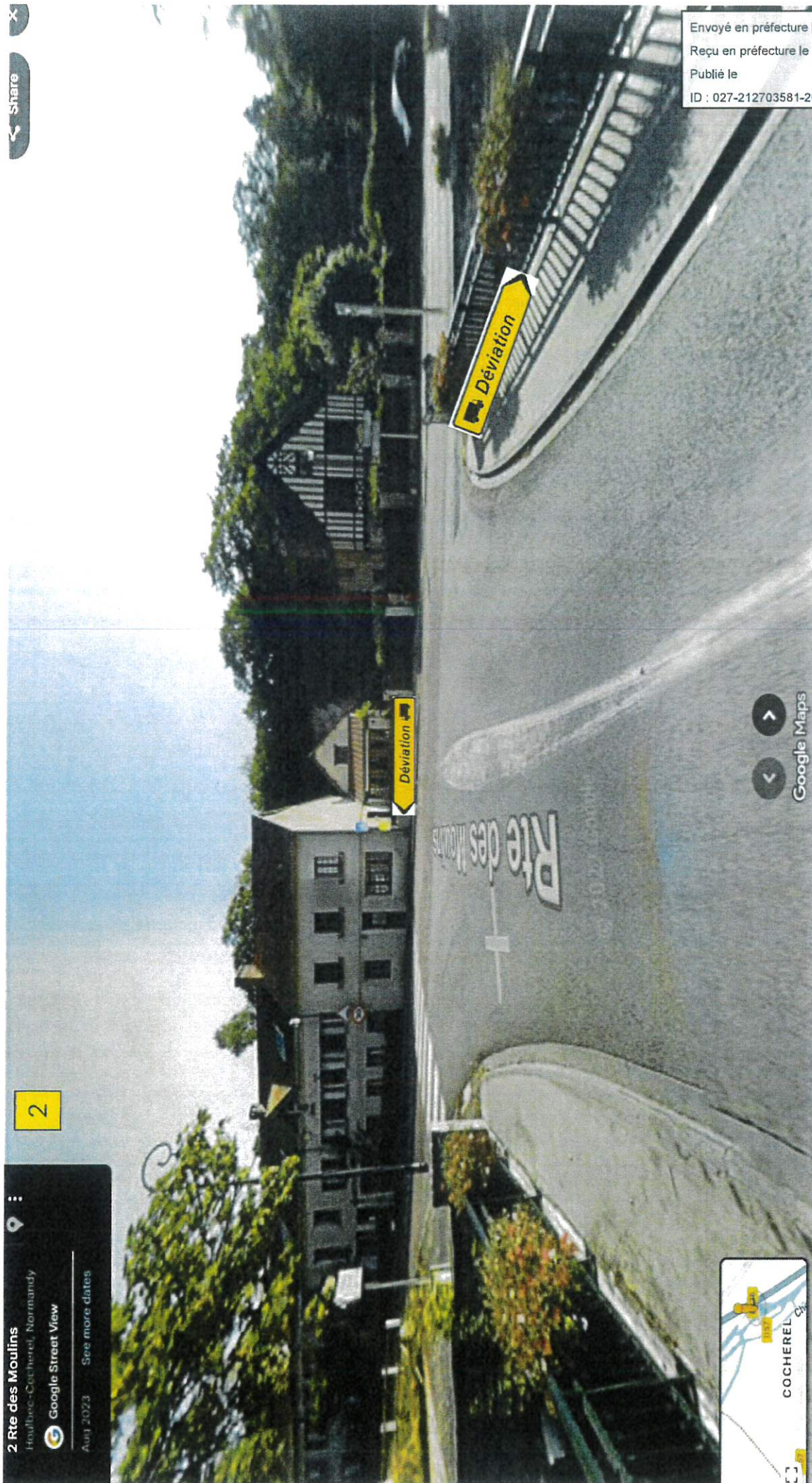


Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR



irel-Hervé Tapissier

4 reviews



Jun 2021 See more dates

Normandie

4



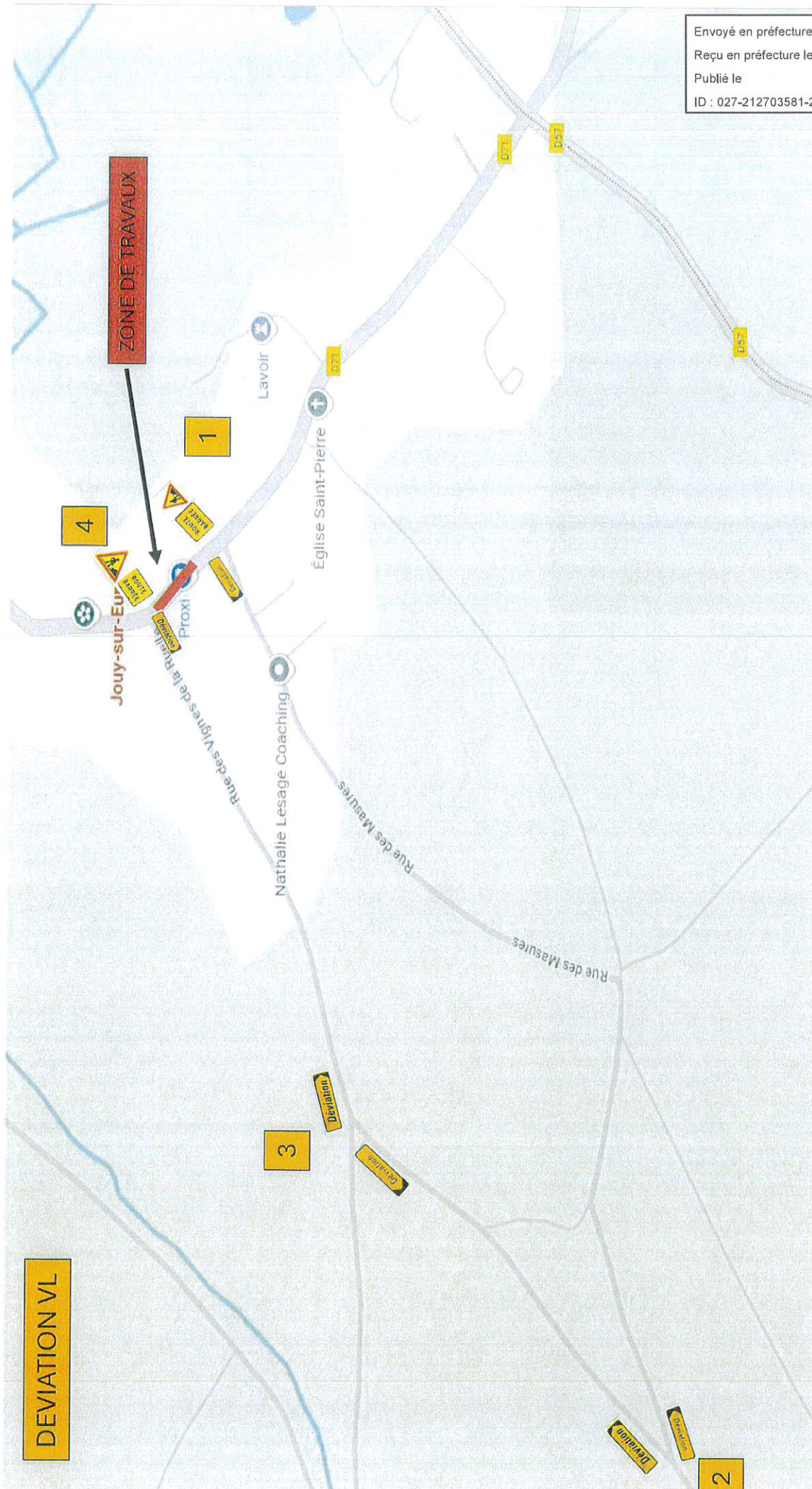
Envoyé en préfecture le 26/09/2025

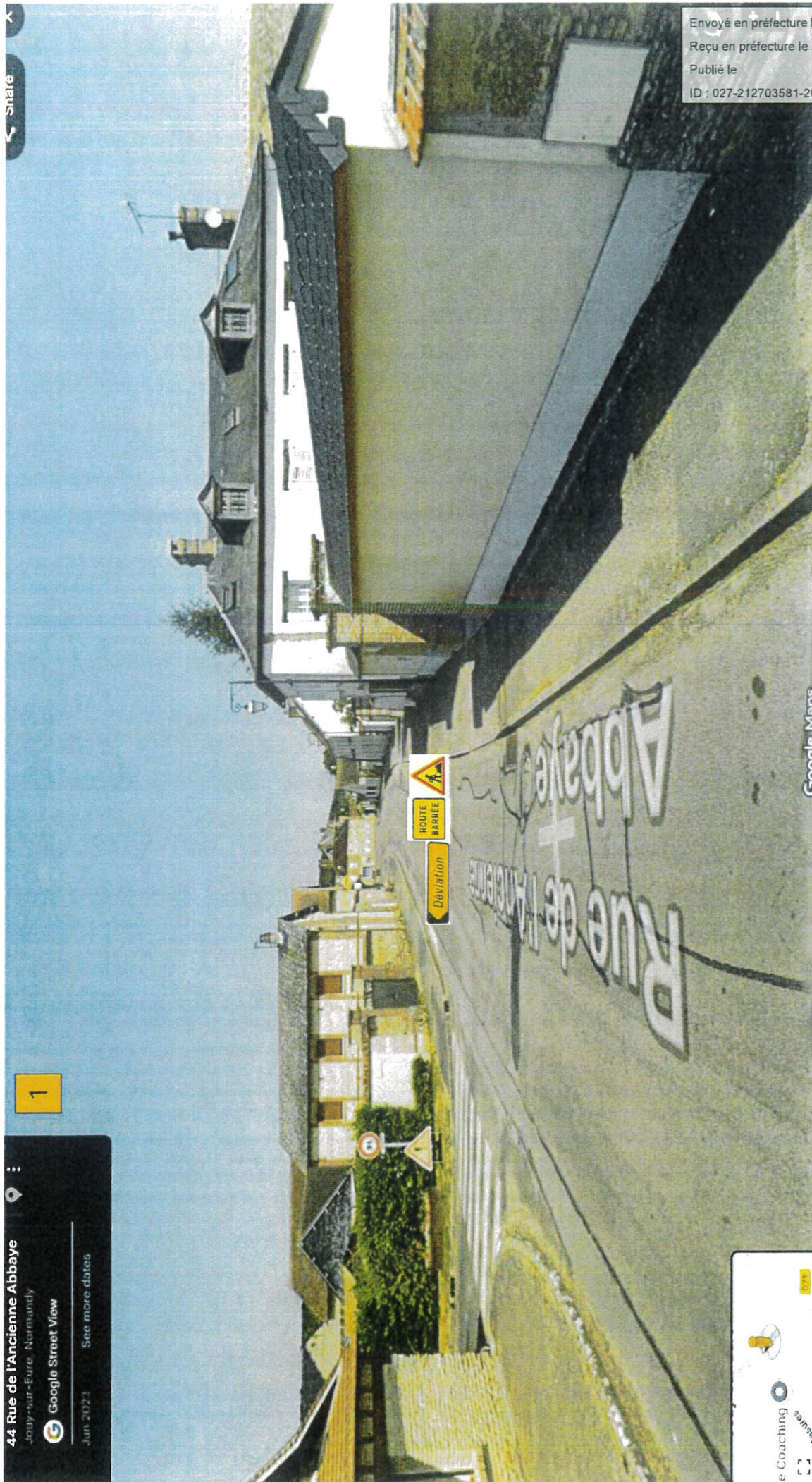
Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR





Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

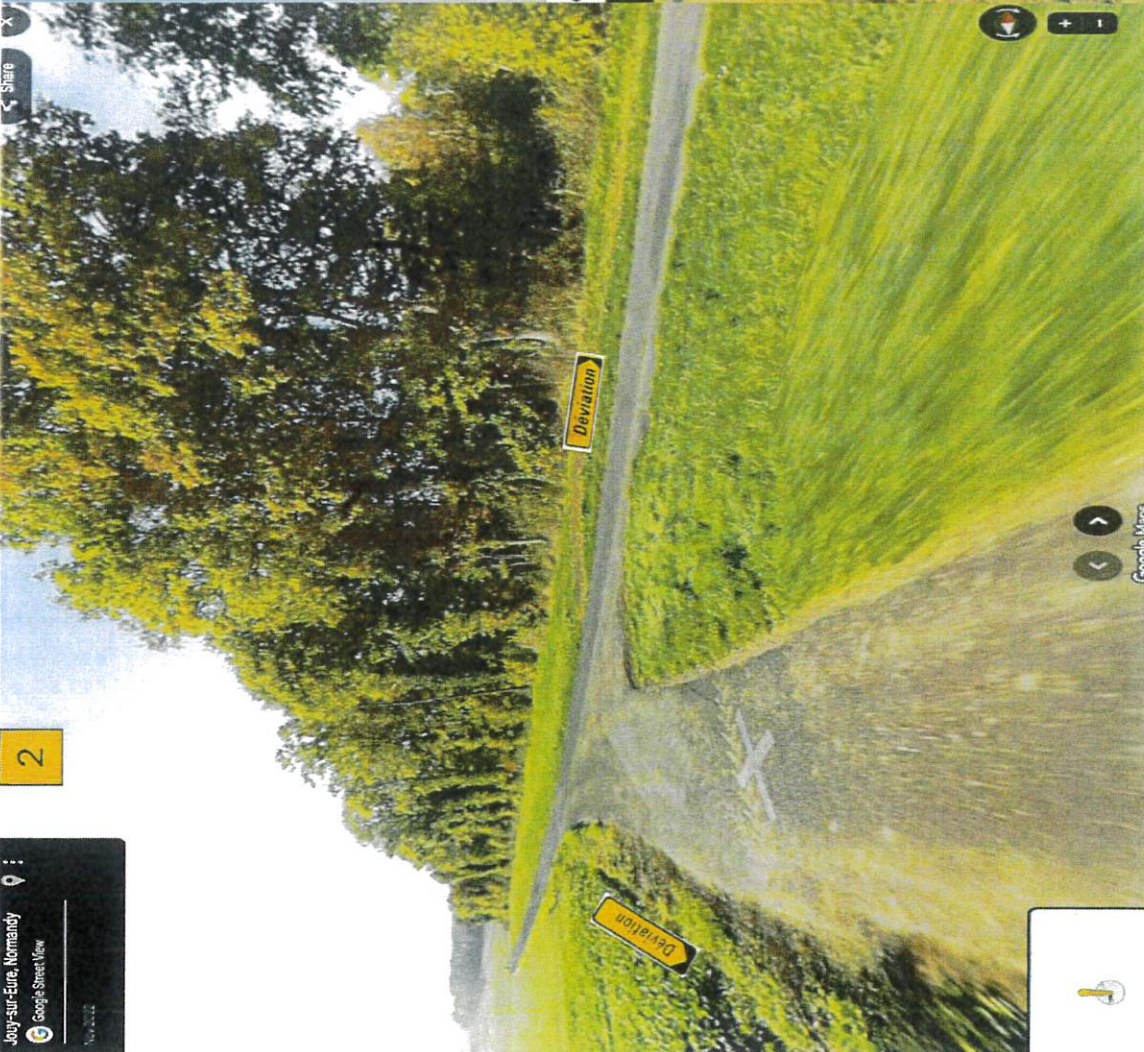
ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR





Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

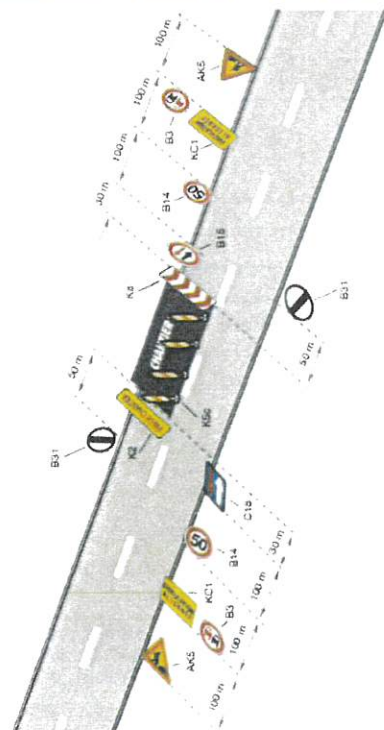
Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR

RC4

Circulation à double sens

Alternat avec sens prioritaire



Remarques

- Bonne visibilité et faible trafic
- Un panneau B14, vitesse 70 km/h, peut être installé entre les dalles AK5 et KC1

Inventaire des panneaux

[illegible]

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR

Google Maps

Jouy-sur-Eure

2 Rue de la Croix Blanche

Jouy-sur-Eure, Normandie



juin 2023 See more dates

SI FOUILLE DE BOITE SOUS CHAUSSEE

Share

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250926-2025_030-AR

Jouy-sur-Eure



Google Maps



D71

